

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

11 juin 2016

---

LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES DE CERTAINS ENGINs MOTORISÉS - (N° 3800)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 7

présenté par  
M. Huyghe

-----

**TITRE**

À la fin, supprimer les mots :

« en milieu urbain ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement vise à rendre plus cohérent le titre avec l'esprit de la proposition de loi. Les problèmes liés aux nuisances de certains engins motorisés ne sont pas particulièrement inhérents aux milieux urbains et il convient donc de supprimer cette précision inconsistante.